

CCI *Info*

BULLETIN NO.47 – OCTOBRE 2010

www.mcci.org

ECOLIS ZEP :
LA CCIM REITERE
SON ENGAGEMENT

**MAURITIUS MERCHANDISE
EXPORTS :** STRUCTURE
AND TRENDS



LA PAUVRETÉ

RICHE D'ENSEIGNEMENTS

Nos couleurs s'engagent pour la Terre

Sofap, fabricant de Permoglaze, premier producteur mauricien de peintures certifié ISO 14001 : 2004, la norme internationale de management environnemental. Le label Eco Earth est la garantie de cet engagement.



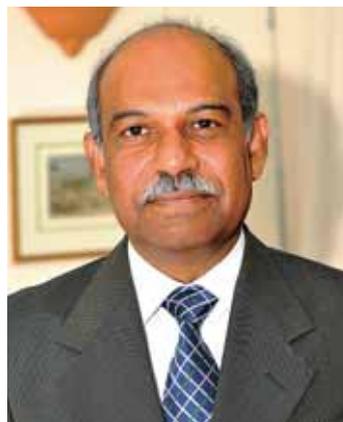
Une île Maurice plus colorée et plus propre, ce n'est pas une utopie. Les produits **Eco Earth de Permoglaze**, formulés par Sofap dans le cadre de sa certification ISO 14001 : 2004, sont élaborés à partir de matériaux qui respectent la nature et votre santé. Les produits Eco Earth sont la garantie que la protection de l'environnement est et restera la priorité de Sofap tout au long du processus d'élaboration, de fabrication et de distribution de ses produits.

Sofap



PLEASURE ISLAND

Mahmood Cheeroo – Secretary-General



The title of this note might suggest that it is a comment on the new promotional logo of the country 'Maurice, c'est un plaisir'. Or some reminiscences on the exciting dreams of our childhood, courtesy 'inception' from Mr. R. L. Stevenson ('Treasure Island'). It would have been such a pleasure for me to write on the frontiers between dreams and reality per se.

However, although the subject is about dreams and reality, it pertains to the dreams economic stakeholders in Mauritius are having with 'eyes wide shut' and harsh economic realities on the horizon.

Let us have a snapshot of this parallax view.

First, because it has put into place a new economic strategy which is supposed to transform 'Doing Business' in Mauritius into a real pleasure (ranked 17 in the World Bank Index) the State has entertained dreams of the proliferation of new economic pillars and high growth rates, which would double per capita income in 7-8 years and significantly enhance the pleasure of living and working in Mauritius.

Although the global economic crisis can be blamed for part of the counter-performance over the last two years, the harsh reality is that turning preference / protection dependent existing economic activities into globally competitive ones and building new viable pillars are much more complex than in dreams and require much more resources, time, business acumen and a favourable external environment.

Second, based on the projected buoyancy of its tax system in its dream scenario, the State has thought that it can bring more pleasure to its civil servants and beneficiaries of its welfare system. It thus gave in July 2008 a salary adjustment to civil servants equivalent to more than 10% of total Government Budget and 2.5% of GDP, followed by two salary compensations in the following 18 months. Social transfers also registered significant increases during that period which, let us recall, was during the worst global economic crisis since the Great Depression.

The harsh reality is that the State has used up its hard-earned fiscal space and will certainly, in coming years, lack the resources to provide adequate support to meet its own ambitions in the consolidation and diversification of the economy, let alone the erosion of the competitiveness of the labour force.

Third, the State has had the dream of a 'Duty Free Island' to make buying in Mauritius a real pleasure, both for the Mauritian population and visiting tourists. Import duties on almost 90% of products have been abolished and 100% pleasure to consumers is scheduled for the very near future.

The stark reality is that to achieve the objective behind the 'Duty Free Island' concept, which is mainly 'tourism shopping', there is no need for a 100% duty free regime (and this is not the case in other so-called duty-free countries). The costs associated to a total elimination of duty (especially to strategic local industries) far outweigh the marginal benefits, let alone the loss of government revenue and the long-term impact on the Balance of Payments.

Fourth, the Central Bank is lost in translation of its dream of eternal sunshine for the Mauritian consumer. Not only has it maintained interest rates at unreasonably high levels, to ensure that return on deposits can continue to support consumption; it has also developed a liking for the appreciation of the national currency as it believes that the Rupee can deliver mounting pleasure to the consumer.

In the real and crisis-stricken world, no central banker is making the pleasure of the consumer the focus of its intervention. Maintaining the integrity of the financial system and supporting investment, job creation and exports are at the heart of all stimulus packages. Here the exchange rate policy is already impacting negatively on all export industries (both goods and services) and the interest rate policy is not providing the level of support justified in current circumstances.

Fifth, for at least two decades the Mauritian consumer has been promised a journey of unlimited pleasure. In this dream journey he barely notices the global economic crisis. How would he when average remuneration increased by 11% and the CPI by 2.5% in 2009, during the peak of the crisis? In his pursuit of unlimited pleasure, the Mauritian household went even further: he cut down on its savings and increased its level of indebtedness.

In most countries the route out of this crisis has been in the freezing or even reduction of remuneration / employment in order to restore financial health, both in public finance and enterprises, and competitiveness.

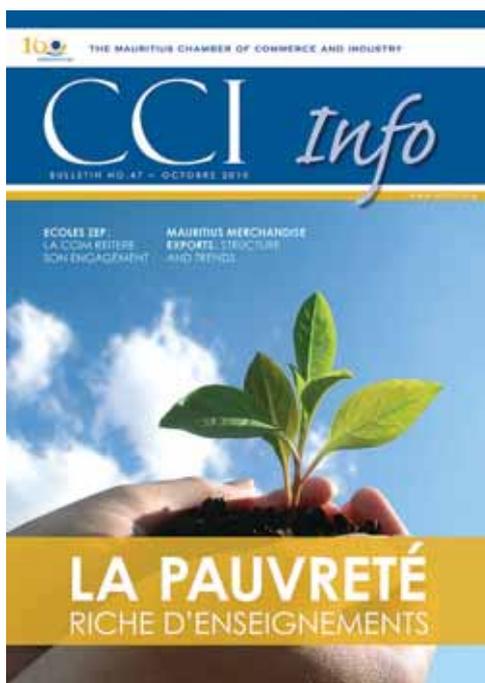
Last but not least, our enterprises have derived so much pleasure in wedlock with a narrow range of products and markets because they believed in the virtues of preferences and protection.

Unfortunately, the name of the game is multiplicity and sleeping with the new avatars of the economic world.

From the 'overcrowded baracoon' to 'pleasure island', it has indeed been a great journey. But we need to come back on earth to continue to dream of new destinations. 'Green Island'? 'Divine Island'? 'Shutter Island'?

As long as the pleasure lasts.

- 1 Edito
- 4 La pauvreté : riche d'enseignements
- 11 Visits of High Dignitaries and Delegations
- 13 Mauritius Merchandise Exports: Structure and Trends
- 19 Comesa Business Council – The repositioning of the institution: A priority
- 19 Retour sur nos écrans de 100% Challenge
- 20 Ecoles ZEP : La CCIM réitère son engagement



En Couverture

La pauvreté est l'un des plus grands problèmes auxquels font face les diverses sociétés du monde.

Dr. Renganaden Padayachy, macroéconomiste, nous livre une analyse des différents éléments de mesure de ce fléau.

Mauritius Merchandise Exports: Structure and Trends



13

The export success of Mauritius has to a large extent been a result of the opportunities available under various trade agreements.

Ecoles ZEP: La CCIM réitère son engagement



20

Le protocole d'accord entre le Ministère de l'Education et des Ressources Humaines et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maurice pour aider les écoles des régions défavorisées a été renouvelé pour la période 2010 – 2011

CCI Info

Bulletin publié par:
La Chambre de Commerce et d'Industrie de Maurice
3, rue Royale – Port Louis.
Tel: (230) 208 33 01 • Fax: (230) 208 0076
mcci@intnet.mu • www.mcci.org



MCCI 160 ans d'histoire

LA PAUVRETÉ : RICHE D'ENSEIGNEMENTS

Dr. Renganaden Padayachy – Macroéconomiste

Il est globalement accepté que la pauvreté est l'un des plus grands problèmes auxquels font face les diverses sociétés du monde actuel. Ses conséquences diffèrent selon les régions du monde, allant de l'exclusion sociale jusqu'à la malnutrition et la mort. La pauvreté est ainsi différente en France, à Maurice ou encore au Bangladesh.

Evidemment, chaque pays utilise diverses mesures pour combattre ce fléau et ces mesures varient selon l'importance donnée par la société à des valeurs comme l'égalité et la justice, ainsi qu'à la conception de ces valeurs.

Parmi toutes les politiques possibles en matière de lutte contre la pauvreté, un bon gouvernement se doit de choisir celle qui donne les meilleurs résultats, c'est à dire celle qui réduit le plus la pauvreté. Cependant, il est difficile de mesurer la pauvreté d'une société de façon adéquate et en conséquence de déterminer quelles politiques impliquent une réduction plus importante de celle-ci.

La mesure de la pauvreté est donc d'une importance capitale puisque c'est grâce à elle que l'évaluation des politiques de lutte contre la pauvreté peut être réalisée. Nous constatons que des mesures de pauvreté différentes impliquent souvent des conclusions différentes sur la convenance d'une politique ou d'une autre. Il est donc nécessaire de mesurer la pauvreté avec des outils qui traduisent correctement les valeurs et préférences d'une société donnée, car autrement il y a un risque de gaspillage, qui peut porter préjudice aux gens les plus pauvres.

Nous convenons, en général, que la mesure de la pauvreté comprend deux étapes, bien différenciées l'une de l'autre :

L'identification de la pauvreté :

c'est à dire répondre à la question
« Qui est pauvre ? »

L'agrégation de la pauvreté :

c'est à dire répondre à la question
« Combien de pauvres y a-t-il ? »

La réponse à ces deux questions se fait en analysant un ensemble de données pertinentes, qui est censé nous donner les informations nécessaires sur les personnes que nous étudions.

S'agissant des données, la pauvreté est un phénomène qui affecte la vie des gens dans beaucoup de domaines, il serait donc logique de travailler avec une grande variété de statistiques qui refléteraient le niveau de vie des gens qui vivent en pauvreté. Par exemple des statistiques sur l'accès à l'éducation et à la santé, les biens dont dispose la personne en question (voiture, appareils ménagers, type de logement, etc.), et ainsi de suite. Une étude réalisée avec ces informations serait une étude multidimensionnelle de la pauvreté.

Une autre solution serait de ne travailler qu'avec un seul type de données qui serait censé nous indiquer à lui seul le niveau de bien-être de l'individu. C'est une étude unidimensionnelle de la pauvreté. Il existe en principe deux mesures qui pourraient remplir cette tâche de façon acceptable : les revenus où les dépenses de consommation.

A première vue, l'étude unidimensionnelle peut paraître plus limitée, moins complète et donc moins pertinente qu'une étude multidimensionnelle, mais cela n'est pas forcément le cas. En effet, si nous tenons compte des biens dont dispose le sujet par exemple, il se peut que quelqu'un ne dispose pas d'un certain bien par un simple choix personnel et non pas à cause d'une impossibilité de l'obtenir. Les préférences personnelles introduisent donc un biais difficile à corriger (pensons par exemple à une personne qui décide de ne pas avoir de voiture de part ses convictions écologistes).

Une étude unidimensionnelle échappe à ce problème puisque nous supposons que l'indicateur choisi reflète le niveau de bien-être, et cela indépendamment des choix que l'individu puisse faire. L'étude unidimensionnelle se révélerait donc préférable pour autant que le revenu ou la consommation soient de bons indicateurs du bien-être, ce qui est globalement accepté.



Selon la littérature actuelle, nous pouvons distinguer trois grandes formes de pauvreté.

Premièrement, la pauvreté monétaire qui résulte d'une insuffisance de ressources et qui se traduit par une consommation insuffisante. Cette approche est liée à l'économie du bien-être.

Deuxièmement, une pauvreté de conditions de vie qui définit les individus pauvres comme ceux qui ont des difficultés à satisfaire un certain nombre de besoins fondamentaux. Cette approche s'appuie sur la théorie des besoins essentiels et l'étude de la consommation pour analyser la pauvreté. Ce concept est élargi par Sen¹ (1985) avec l'analyse de la pauvreté à travers les potentialités ou les capacités des individus. Cela implique que les pauvres ne possèdent pas le capital humain, social ou physique, nécessaire pour pouvoir vivre normalement dans une société donnée.

Troisièmement, l'approche subjective de la pauvreté, qui s'appuie sur la perception qu'ont les ménages de leur niveau de vie.

LA PAUVRETÉ MONÉTAIRE

Les indicateurs monétaires définissent la pauvreté en fonction d'une insuffisance de revenu, ou d'une consommation trop faible, qui reflète un faible niveau de vie. C'est une notion couramment utilisée qui consiste à classer les individus en fonction de leurs ressources monétaires. Les pauvres sont alors les individus ou les ménages dont les revenus, ou les consommations, sont inférieurs à un seuil donné.

Il existe deux façons de fixer le seuil, ce qui engendre deux notions de pauvreté monétaire.

Dans la conception absolue (pauvreté absolue), le seuil représente un minimum de subsistance reflétant la consommation d'un panier de biens et services jugés indispensables pour atteindre un niveau de vie minimum. Il faut donc définir une liste de biens jugés indispensables (alimentation, logement, habillement) dont la valeur constitue le budget minimum pour un type de famille donné.

Le seuil évolue ensuite chaque année en fonction de l'indice général du coût de la vie. Le seuil est absolu dans le sens où il est fixé indépendamment de la distribution des ressources dans la population.

La notion de seuil absolu permet de lier l'évolution de la pauvreté aux fluctuations de la conjoncture économique et aux modifications de la protection sociale. Cela suppose que les ménages pauvres n'ont pas la possibilité à une consommation au-delà du strict nécessaire.

Dans la logique relative, être pauvre signifie être au bas de l'échelle de revenus. C'est-à-dire nous identifions une personne pauvre par sa position relative aux autres ménages. Les seuils de pauvreté sont alors fonction des caractéristiques de la distribution des revenus (demi-médiane, demi-moyenne, premier décile).

La détermination du niveau du seuil relatif n'a pas la même signification que dans l'approche absolue. Elle est en grande partie arbitraire car rien en théorie ne justifie le choix qui est fait.

Les indicateurs de pauvreté relative sont en réalité des indicateurs d'inégalité. Si par exemple tous les revenus augmentaient uniformément et instantanément de 1 %, le taux de pauvreté relative resterait inchangé, alors que le taux de pauvreté absolue diminuerait. Mais si l'on augmentait instantanément de 2 % les revenus des pauvres et de 3 % ceux des autres ménages, la pauvreté absolue diminuerait alors que la pauvreté relative augmenterait, parallèlement à l'accroissement des inégalités.

Bien qu'une augmentation de 2 % des revenus des pauvres améliore bien plus la situation des pauvres qu'une hausse de 1 %, cela ne se reflète pas dans l'incidence de pauvreté relative. Cela tient au fait que le niveau du seuil change avec la variation des revenus des ménages.

Dans cette approche relative de la pauvreté, le seuil ne correspond pas à un minimum de survie, mais plus à un minimum social permettant de participer à la communauté nationale.

Outre l'approche monétaire, il existe deux autres méthodes pour mesurer la pauvreté : la pauvreté en termes de condition de vie et la pauvreté subjective.

LA PAUVRETÉ :

RICHE D'ENSEIGNEMENTS

« Un indice qui mesure la pauvreté devrait tenir compte à la fois, du nombre des pauvres, de l'intensité de la pauvreté, et des inégalités entre les pauvres. »

LA PAUVRETÉ DES CONDITIONS DE VIE

« Les individus peuvent être considérés comme dans un état de privation s'ils n'ont pas le type de régime alimentaire, de vêtement, d'habitat, d'environnement, d'éducation, des conditions sociales, des activités et distractions, qui sont habituellement observés, ou du moins largement approuvés par la société dans laquelle ils vivent » : Townsend² (1979).

Cette deuxième approche de la pauvreté, développée par Townsend (1979), met l'accent sur les modes de consommation et prend en compte l'exclusion des individus par rapport à un mode de vie dominant. Pour déterminer les critères de l'exclusion, l'auteur met en place des indicateurs partiels de privation concernant le régime alimentaire, les conditions de travail, le niveau d'éducation et autres, puis il construit un indice de privation multiple. L'idée générale est que la multiplication des privations indique un manque de ressources qui obligent les ménages à ne pas consommer certains biens. C'est une approche multidimensionnelle qui fait référence à des aspects divers de la vie quotidienne.

La difficulté pour élaborer ces types d'indicateurs consiste à sélectionner des biens nécessaires et des habitudes de consommation normales pour un ménage. Ces biens choisis présentent certaines caractéristiques objectives : être massivement répandus et considérés comme nécessaires par une majorité d'individus. Ainsi nous pouvons nous prémunir contre les biais créés par des goûts hors normes, et de ce fait isoler les ménages réellement défavorisés.

L'analyse de la pauvreté en termes de conditions de vie consiste à construire un score global des conditions de vie : les personnes bénéficiant de bonnes conditions de vie auront un score élevé, celles qui subissent des privations auront un score faible. Les ménages ayant le score global le plus faible seront considérés comme pauvres.

Le seuil est fixé de façon plus ou moins arbitraire afin de pouvoir isoler 10 à 15 % des ménages.

Cette approche correspond à la logique de Sen (1985) avec son concept sur les capacités individuelles. L'auteur soutient l'idée que la pauvreté traduit un manque de capacités fonctionnelles élémentaires, c'est-à-dire l'impossibilité de réaliser à terme une potentialité qui aiderait à mieux fonctionner dans la vie. Cet état de fait peut provenir d'une privation de droits ou de conflits intergénérationnels. Cela correspond à l'inégalité des chances. En effet, nous pouvons considérer qu'il y a égalité de chances si l'avenir d'un individu ne dépend pas du capital économique, culturel ou social qui lui a été transmis, mais de ses seuls talents.

Le but de cette approche est de pouvoir expliquer le mécanisme qui entraîne la pauvreté en remontant à ces sources. Les difficultés d'accès à l'alimentation, aux services de santé ou d'éducation, rendent impossible la constitution d'un capital humain nécessaire à la réalisation de revenus futurs ou d'épanouissement personnel.

Ces deux concepts, la pauvreté des conditions de vie et la pauvreté en termes de potentialités, utilisent des indicateurs socio-économiques comme le taux de scolarisation, l'environnement sanitaire ou encore l'habitat, pour mesurer la pauvreté.

LA PAUVRETÉ SUBJECTIVE

L'analyse de la pauvreté subjective ne s'appuie pas sur les revenus des ménages ni sur leurs conditions d'existence mais sur la perception qu'ils ont de leur niveau de vie.

Ainsi ce n'est plus le statisticien qui fixe arbitrairement le seuil de pauvreté, mais les ménages eux-mêmes qui décident s'ils sont pauvres ou pas.

L'un des premiers auteurs à s'être intéressé à ce concept est Van Praag³ (1971), rattaché à l'école de Leyde. Cette approche propose d'utiliser l'opinion de la population sur les problèmes de la pauvreté et de la distribution des revenus pour mesurer la pauvreté avec l'aide de deux hypothèses.

La première est que les individus sont capables d'évaluer les revenus en général, ainsi que leurs propres revenus en termes de « bon », « suffisant », « mauvais » etc.

La deuxième hypothèse est que ces modalités verbales peuvent être traduites en évaluation numérique dans l'intervalle (0,1). Le bien-être est alors mesuré sur un segment de zéro à un.

Outre l'approche de l'école de Leyde, nous pouvons distinguer deux autres concepts de la pauvreté subjective : celle fondée sur la question du revenu minimal et celle basée sur l'échelle de richesse.

La première méthode, initiée par Kapeteyn, Kooreman et Willems⁴ (1988) suppose qu'un individu est capable d'estimer le niveau de revenu minimum, en dessous duquel il ne pourra pas vivre normalement. Ce revenu est appelé le « revenu individuel minimum » et ne dépend que du revenu courant et de la taille de la famille.

La deuxième méthode correspond à l'évaluation individuelle de son niveau de bien-être. Il est demandé à chaque individu de se situer sur une échelle de plusieurs paliers allant de manière croissante de pauvre à riche.

« Une échelle d'équivalence fait le lien entre la consommation d'un ménage et le nombre d'adultes et d'enfants qui le composent, pour un niveau de vie fixé. Cette notion permet de traduire les économies d'échelles réalisées par la vie en commun. »

L'idée consiste à utiliser des questions subjectives comme approximation de la mesure du bien-être.

Jusqu'à présent nous avons expliqué les diverses méthodes d'identification des pauvres. Ces notions, nous permettent de cibler la population pauvre à partir d'approches basées sur le minimum vital, le revenu, les biens de consommation ou encore les sentiments de bien-être des individus. Nous allons maintenant analyser une autre partie importante dans la mesure de la pauvreté, les définitions des lignes de pauvreté.

DÉFINITION DES SEUILS DE PAUVRETÉ

Quelle que soit l'approche utilisée pour faire une analyse sur la pauvreté, il est nécessaire de définir un seuil de pauvreté afin de déterminer qui est pauvre et qui ne l'est pas.

En général, dans une étude sur la mesure de la pauvreté, nous pouvons choisir un ou plusieurs seuils de pauvreté, et ce où ces choix sont essentiels car ils déterminent par la suite les politiques publiques qui vont favoriser une partie de la population.

Les seuils les plus couramment utilisés sont les seuils absolu ou relatif.

Le seuil de pauvreté absolu peut être considéré comme un seuil constant dans le temps en termes de niveau de vie, actualisé uniquement en fonction de la hausse des prix. Il permet de lier l'évolution de la pauvreté aux fluctuations de la conjoncture économique et aux modifications de la protection sociale.

Cette définition de la pauvreté n'a de légitimité que sur une période relativement courte, environ une dizaine d'années, au cours de laquelle les prix relatifs et la nature des consommations varient peu, de sorte qu'un même niveau de vie est constitué par le même panier de biens et services.

Le seuil relatif, en revanche, mesure davantage l'évolution des inégalités que celle de la pauvreté. Le plus couramment utilisé est la demi-médiane des revenus (ou des dépenses) par unité de consommation.

Nous avons aussi les seuils scientifique ou conventionnel.

Globalement, les scientifiques s'appuient sur les normes de la diététique. L'ONU distingue la sous-alimentation de la malnutrition : la sous-alimentation désigne la déficience de calories (l'individu ne reçoit pas assez de nourriture pour reconstituer ses forces vitales). La malnutrition, par contre, est un mal distinct : on peut recevoir assez de calories, mais manquer de protéines, de vitamines, d'éléments minéraux essentiels.

S'agissant des seuils de pauvreté conventionnels, nous pouvons distinguer deux types, à savoir les seuils objectifs, tels que les minima des législations sociales, et les seuils subjectifs définis à partir de la perception que la population a de la pauvreté

MÉTHODES DE CONSTRUCTION DES SEUILS

Un seuil de pauvreté doit permettre de compter les pauvres et simultanément de dire « qui sont les pauvres ».

Nous avons deux méthodes pour la construction des seuils de pauvreté. Dans la première, nous nous plaçons dans l'optique de la dépense et, dans la deuxième, c'est l'optique du revenu.

La détermination d'un seuil de pauvreté, dans l'optique de la dépense, conduit à définir le budget d'une personne ou d'un groupe permettant de couvrir les dépenses jugées indispensables. Ce concept est généralement adopté dans les analyses qui traitent de la pauvreté absolue. Par exemple, le cas des Etats-Unis.

Aux Etats-Unis, le gouvernement fédéral a officiellement défini, en 1964, un niveau de besoins minimaux selon une approche absolue. Le point central de cette approche est le minimum alimentaire. Ce dernier est fixé par le ministère de l'Agriculture à partir des études les plus récentes sur la malnutrition et selon les prix des biens qui constituent ce minimum. La valeur de ce minimum est ensuite multipliée par trois pour déterminer le seuil de pauvreté. Dans ce cas, les autorités publiques utilisent l'hypothèse que les familles américaines pauvres dépensent un tiers de leur revenu dans les biens alimentaires.

Ce minimum alimentaire établi en terme monétaire est indexé sur l'indice des prix. Il suffit ensuite, pour connaître le taux global de pauvreté aux Etats Unis, d'analyser les revenus des ménages américains.

Un autre exemple, le seuil de la Banque Mondiale. Ce dernier a fixé en 1990 un seuil d'extrême pauvreté d'un dollar par personne et par jour. Ce seuil a été réévalué à 1,25 dollar (à prix constants 2005), sur la base de nouvelles estimations du coût de la vie issues de l'édition 2005 du Programme de comparaison internationale.

LA PAUVRETÉ :

RICHE D'ENSEIGNEMENTS

La détermination d'un seuil de pauvreté, dans l'optique du revenu, conduit à définir un niveau de revenu minimum justifié par différentes considérations. L'optique du revenu est généralement adoptée dans les analyses qui traitent de la pauvreté relative. Il en existe quelques uns que nous allons définir ci-dessous.

Le seuil de pauvreté relative déterminé selon la méthode statistique

Avec cette méthode, il faut en premier classer les revenus des individus ou des ménages par ordre croissant. Ensuite le seuil de pauvreté correspond au revenu maximum des premiers x % des ménages. Cela peut être 10 %, 15 %, etc.

Le seuil de pauvreté relative exprimé en pourcentage du revenu

Il s'agit de choisir comme seuil de pauvreté un pourcentage de la moyenne ou de la médiane, du revenu disponible par unité de consommation. Par exemple la demi-médiane des revenus disponibles par unité de consommation.

Le seuil de pauvreté relative exprimé en pourcentage du salaire minimum

Lorsqu'il existe dans un pays un salaire minimum garanti, nous pouvons l'utiliser comme référence à la détermination du seuil de pauvreté.

LE CHOIX DE L'ÉCHELLE D'ÉQUIVALENCE

La mesure de la pauvreté implique de comparer le niveau de vie des ménages de composition différente. Pour le faire, il faut définir le revenu par unité de consommation. C'est là qu'intervient la notion d'échelle d'équivalence.

En effet, une échelle d'équivalence fait le lien entre la consommation d'un ménage et le nombre d'adultes et d'enfants qui le composent, pour un niveau de vie fixé. Cette notion permet de traduire les économies d'échelles réalisées par la vie en commun.

Concrètement, une échelle d'équivalence est un jeu de coefficients associés aux différents types de ménages. Ces coefficients dépendent non seulement de la taille du ménage, mais également de l'âge de ses membres, de leur milieu social, de leur lieu de résidence, ou de toutes autres de leurs caractéristiques socio-démographiques. Elle permet de ramener les quantités exprimées en équivalent-adulte. Par exemple, si la valeur de l'échelle d'équivalence est égale à m pour un ménage de taille N, alors un ménage de taille N et de revenu R a le même niveau de vie qu'une personne seule avec un revenu R/m.

Depuis des décennies, les analystes utilisent l'échelle d'Oxford comme échelle d'équivalence pour mesurer la pauvreté. Cette méthode initiée pendant la seconde guerre mondiale

correspond aux besoins nutritionnels selon les tranches d'âges. Elle attribue un poids de 1 au premier adulte du ménage, de 0,7 à chaque adulte supplémentaire (individu de 14 ans ou plus) et de 0,5 à chaque enfant de moins de 14 ans. La principale critique contre cette approche est qu'elle ne rend pas suffisamment compte des économies réalisées par les ménages (Hourriez et Olier, 1997)⁵.

Actuellement, la majorité des études utilise la méthode de l'OCDE, à savoir une échelle d'équivalence fondée sur la racine carrée du nombre d'individus du ménage.

LES INDICATEURS DE LA PAUVRETÉ

Pour pouvoir mesurer l'ampleur de la pauvreté dans un pays ou une région donnée et tenir compte de la situation des pauvres, nous avons besoin d'identifier et d'agréger les pauvres. D'où la notion d'indicateur de pauvreté.

En général, un indice qui mesure la pauvreté devrait tenir compte à la fois, du nombre des pauvres, de l'intensité de la pauvreté, et des inégalités entre les pauvres.

L'intensité de la pauvreté correspond à l'écart entre le revenu moyen des pauvres et le seuil de pauvreté. Par exemple, nous pouvons dire que la pauvreté est deux fois plus intense si le revenu moyen des pauvres se situe à 80 % du seuil de pauvreté (écart 0,2) que s'il se situe à 90 % (écart de 0,1).

Outre l'intensité, il est nécessaire de prendre en compte la présence éventuelle de ménages extrêmement pauvres, d'où le concept de sévérité de la pauvreté. En effet, pour un même revenu moyen fixé à 72 %, le niveau de pauvreté sera plus préoccupant si deux pauvres sur dix sont totalement privés de ressources (les huit autres touchant 90 % du seuil), que si tous les pauvres touchent exactement 72 % de seuil.

Foster, Greer et Thorbecke⁶ (1984) prennent en compte ces raisonnements et ont proposé en 1984 un indicateur de la pauvreté qui d'une part nous aide à appréhender les trois mesures principales de la pauvreté (l'incidence, la profondeur et la sévérité) et d'autre part, est décomposable, ce qui permet d'analyser la pauvreté en fonction de chaque groupe de la population (sexe, âge, niveau d'éducation, lieu d'habitation, statut civil, etc.).

LA DYNAMIQUE DE LA PAUVRETÉ

Jusqu'à présent l'approche utilisée pour appréhender la pauvreté est une approche statique, procédant à un examen ex-post de la configuration du bien-être des individus ou des ménages. Mais il est important de pouvoir analyser l'évolution de pauvreté, de déterminer le risque ex-ante qu'encourt un individu ou un ménage non pauvre face à la pauvreté, ou qu'un individu ou un ménage pauvre de rester pauvre. D'où le concept de la dynamique de la pauvreté.

« La notion de seuil absolu permet de lier l'évolution de la pauvreté aux fluctuations de la conjoncture économique et aux modifications de la protection sociale. Cela suppose que les ménages pauvres n'ont pas la possibilité à une consommation au-delà du strict nécessaire. »

En effet la pauvreté est un phénomène incertain. Celui qui est pauvre aujourd'hui peut être, ou, peut ne pas être, le pauvre de demain.

La difficulté pour procéder à des analyses de risques face à la pauvreté est due à la rareté des données en panel. Toutefois certains auteurs ont tenté de surmonter cette difficulté avec deux méthodologies.

Nous avons d'une part, une approche basée sur le concept de la vulnérabilité par rapport à la pauvreté mis en place par les auteurs suivants : A. Suryahadi et S. Sumarto⁷ (2001), S. Chaudhuri, J. Jyotsna et A. Suryahadi⁸ (2002) et S. Chaudhuri⁹ (2002).

D'autre part, nous avons une nouvelle méthodologie, proposée par R. Ribas et A. F. Machado¹⁰ (2007), du Centre International de la Pauvreté (PNUD), qui permet d'analyser la dynamique de la pauvreté et de distinguer la pauvreté durable de la pauvreté transitoire en utilisant un pseudo-panel.

Le concept de vulnérabilité est une mesure ex-ante du niveau de bien-être et reflète les perspectives futures de l'individu ou du ménage et son analyse présente deux avantages.

Ainsi, la vulnérabilité d'un ménage h peut être défini comme la probabilité de pauvreté au temps t1, indépendamment de son niveau de vie au temps t0, c'est-à-dire le risque ex-ante qu'il soit pauvre ex-post, s'il ne l'est pas, ou qu'il demeure pauvre, s'il est déjà dans cette situation (S. Chaudhuri, J. Jalan et A. Suryahadi en 2002).

Ce procédé permet de passer de la catégorisation des pauvres à la catégorisation de ceux qui peuvent être pauvres dans le futur, et ainsi de distinguer les mesures contre la pauvreté actuelles et des mesures pour la prévention contre la pauvreté future.

Nous pouvons estimer la vulnérabilité des ménages par rapport à la pauvreté avec des données transversales répétitives grâce à des techniques économétriques proposées par Chaudhuri¹¹ (2002).

Mais cette approche ne permet pas d'analyser les déterminants à la vulnérabilité ex-post. D'où l'importance de pouvoir distinguer la pauvreté durable de la pauvreté transitoire.

Selon la littérature récente il y a trois définitions majeures de la pauvreté durable.

La première est axée sur la durée de pauvreté et définit les pauvres chroniques comme ceux qui ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté pendant une longue période de temps. La pauvreté transitoire est associée à un niveau de vie qui flotte autour du seuil de pauvreté.

La deuxième définition est celle que nous appelons « le concept des composants » de Jalan et Ravallion¹² (1998 et 2000) qui distingue entre le composant permanent (le déterminant de la pauvreté durable) du composant transitoire (le déterminant de la pauvreté transitoire) du revenu.

La troisième définition utilise le revenu courant et ses variations pour estimer le risque de baisse future du revenu.

Les données en panel sont très utiles pour étudier la dynamique intertemporelle des comportements individuels, et ainsi de permettre de séparer la pauvreté durable de la pauvreté transitoire.

Mais dans beaucoup de pays les données sont non panelisées. Ribas et Machado (2007) ont proposé une approche économétrique qui permet de contourner cette difficulté en utilisant un pseudo-panel.

Ce modèle permet de préciser les déterminants de la permanence de la pauvreté et de la transition vers la pauvreté pour des groupes d'individus.

Une étude¹³, disponible en ligne, réalisée en 2008 sur la pauvreté à Maurice pour la période 1996 à 2002, estime que le taux de pauvreté est inférieur à 10 pourcent et que 40 pourcent des pauvres sont touchés par la pauvreté permanente.

La mesure de la pauvreté nécessite d'aborder les différents aspects du sujet simultanément. Cela permettrait de pouvoir lutter contre ce fléau de manière efficace.

1. Sen, A. (1986) *Commodities and capacities*, The Economic Journal, Vol. 96, n°383, pp. 820-822.
2. Townsend, P. (1979) *Poverty in the United Kingdom*, Londres, Pellican Books.
3. Van Praag, B. (1971) *The welfare function of income in Belgium: an empirical investigation*, European Economic Review, n°2, pp. 337-369.
4. Kapety, A., Kooreman, P. et Willemsse, R. (1988) *Some Methodological Issues in the Implementation of Subjective Poverty Definitions*, Journal of Human Resources, Vol. 23, n°2, pp. 222-242.
5. Hourriez, J.M. et Olier, L. (1997) *Niveau de vie et taille du ménage : estimation d'une échelle d'équivalence*, Economie et statistique, Vol. 308, 309, 310, pp. 65-95.
6. Foster, J., Greer, J. et Thorbecke, E. (1984) *A class of decomposable poverty measures*, *Econometrica*, Vol. 52, n°3, pp. 761-766.
7. Suryahadi, A. et Sumarto, S. (2001) *The Chronic Poor, The Transient Poor, and the Vulnerable in Indonesia before and after the Crisis*, Jakarta, SMERU Working Paper, SMERU Research Institute.

8. Chaudhuri, S., Jalan, J. et Suryahadi, A. (2002) *Assessing Household Vulnerability to Poverty for Cross-sectional Data: A Methodology and Estimates from Indonesia*, New York, Discussion Paper n°0102-52, Department of Economics, Columbia University.
9. Chaudhuri, S. (2002) *Empirical Method for Assessing Household Vulnerability to Poverty*, New York, Department of Economics, Columbia University.
10. Ribas, R.P. et Machado, A.F. (2007) *Distinguish Chronic Poverty from Transient Poverty in Brazil: Developing a model for pseudo-panel*, New-York, International Poverty Centre, Working Paper n°36, United Nations Development Programme.
11. Chaudhuri, S. (2002) *Empirical Method for Assessing Household Vulnerability to Poverty*, New York, Department of Economics, Columbia University.
12. Jalan, J., Ravallion, M. (1998) *Transient Poverty in Postreform Rural China*, Journal of Comparative Economics, Vol. 26, pp. 338-357.
13. Jalan, J., Ravallion, M. (2000) *Is Transient Poverty Different? Evidence for Rural China*, *Journal of Development Studies*, vol. 36, n°6, pp. 82-99.
14. Padayachy, R. (2008) *Mesures de la pauvreté à l'île Maurice*

EFFICACITÉ CONSTATÉE

- de rides 87%* + de fermeté 96%**

C'est le pouvoir extraordinaire de Revitalift à l'Élastine.

NOUVELLES FORMULES À L'ÉLASTINE REVITALIFT

SOIN ANTI-RIDES + FERMÉTÉ
au Pro-Rétinol A et à l'Élastine

- L'élastine est essentielle à la jeunesse de la peau. À partir de 40 ans, celle-ci en fabrique moins.
- Le nouveau Revitalift contient pour la 1^{re} fois de l'Élastine.
- La peau est visiblement plus jeune : 90%** des femmes l'ont constaté.



"Mes rides s'estompent, ma peau est plus ferme, comme liftée !"
ANDIE MACDOWELL, 49 ANS.

@ Tout sur les anti-rides
sur www.lorealparis.com

*Évaluation clinique rides du front, test sur 38 femmes, 14 semaines.
** Auto-évaluations, test sur 51 femmes, 14 semaines.

Parce que vous le valez bien
L'ORÉAL
PARIS

VISITS OF HIGH DIGNITARIES AND DELEGATIONS

THE CHAMBER RECEIVED SEVERAL FOREIGN DELEGATIONS AND DIGNITARIES OVER THE LAST THREE MONTHS.



The Ambassador of the Islamic Republic of Pakistan

The need to consolidate trade and economic relations between Mauritius and Pakistan was raised by H. E. Major General Muhammad Siddique during a courtesy call on the Secretary-General of the MCCI on 3rd June 2010.



The Ambassador of the United Republic of Tanzania

H. E. Mr. Adadi Rajabu, Ambassador of the United Republic of Tanzania to Mauritius, Mr. Isaac Mwakiluma, Minister Plenipotentiary met with Mr. Mahmood Cheeroo, Secretary-General of the MCCI, on the 18th August 2010.



Visit of the State Secretary for Trade of Portugal

Portugal's State Secretary for Trade, Services and Consumer Protection, Mr. F. Serrasqueiro paid a courtesy call on the representatives of the Chamber on Friday 3rd September 2010.

He was accompanied by his assistant, Ms. Luisa Vasconcelos and by the Consul of Portugal to Mauritius, Mr. Eric Raffray.

Delegation from Rice Exporters Association from Pakistan

A delegation comprising 16 members from the Rice Exporters Association from Pakistan, led by Mr. Rafique Suleman, Vice Chairman of the Rice Exporters Association, visited the Chamber on the 9th July 2010.

Delegation from Ghana

A delegation from the National Board for Small Scale Industries (NBSSI) of Ghana led by Joseph Tackie visited the Chamber on the 13th July 2010 in the context of a study tour.

Delegation from Swaziland

A delegation from the Swaziland Investment Promotion Agency (SIPA) comprising Mr. P. Ginidza, CEO, Mr. Z. Vilane, Director of Foreign Direct Investments and Mr. M. Dube, Director – Research and Policy visited the Chamber on 17 August 2010.

NEW
From Malaysia
Now available in Mauritius

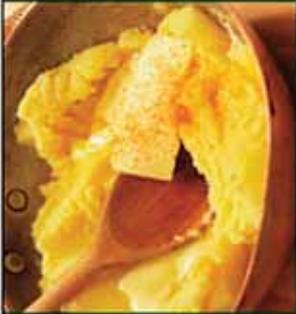
Bona PURE GHEE

Add taste to your dishes & sweet recipes



**Consumer Pack Sizes:
150g, 400g & 800g**

Available in shops and supermarkets islandwide.



Manufactured only from the milk of dairy cows.

Ideal for all cooking, baking (briani, halwa, etc,...) and other special occasions / ceremonies.

**CERTIFIED
HALAL &
MELAMINE FREE**
by Authorised Bodies of Malaysia.

Product of Malaysia



Imported by **SUPER HI FOODS LTD.**
Super Hi Complex – Village Council,
Terre Rouge
Tel: 248 2182 - Fax: 249 1545
Email: fairsup@intnet.mu

MAURITIUS MERCHANDISE EXPORTS:

STRUCTURE AND TRENDS

Vivagen Amoomoogum – Analyst (Trade Division)



Trade has always been an integral part of Mauritius economic policies, and as such is aimed at expanding the markets and range of products exported. Mauritius' active participation in multilateral, bilateral and regional negotiations has been a necessary step to exploiting its comparative advantage and has greatly contributed towards improving its competitiveness and facilitating its integration into the world economy.

The export success of Mauritius has to a large extent been a result of the opportunities available under various trade agreements. However, over the last few years, Mauritius has been faced with a number of setbacks which have negatively affected its exports. The factors were mostly exogenous and included the phasing out of the Multi-Fibre Agreement starting at the end of 2004, the European Union reduction of its sugar price guarantees starting in 2006, foreign currency fluctuations and the global economic setback and its aftermath in 2009.

The following analysis examines the export performance in merchandise trade for Mauritius from 2003 to 2009, laying particular emphasis on the structure of exports under preferential market access and on the main products exported.

GENERAL TREND

Mauritius is a small opened economy highly geared towards exports. Over the years, export taxes have been lifted and most export quotas have been eliminated. In addition, export activities by the private sector have been increasingly encouraged. During the period 2003-2009, total exports witnessed an upswing in absolute terms rising from Rs.51 billion in 2003 to reach Rs. 56 billion in 2009 (Figure 1).

During this same period, a peak was noted in 2006 where total exports reached Rs 70 billion which can mainly be attributed to three factors: the significant increase in the exports

from the sea-food sector, the surge in the exports of textiles and clothing to the South African market, and the rise in the re-exports from the Freeport. The substantial increase in the re-exports figures in 2005 and 2006 was due to an increase in the re-exports of cellular phones from the Freeport.

Except for the exceptional performance in 2005/6, the growth rate of Mauritius exports has been somewhat following a decreasing trend over the period 2003-2009. In 2009, a negative growth rate of 5 percent was even recorded.

MAIN MARKETS

Mauritius' export structure is based on its preferential access to certain key markets with which it has signed preferential trade agreements. In the region, it is a Member State of the Common Market for Eastern and Southern Africa (COMESA), the Southern African Development Community (SADC) and the Indian Ocean Commission (IOC). It has also signed an interim Economic Partnership Agreement (EPA) with the European Union and has a bilateral Preferential Trade Agreement (PTA) with Pakistan. Moreover, Mauritius is a beneficiary of the duty-free quota-free access to the US market under the Africa Growth and Opportunity Act (AGOA), and is granted preferential market access by a number of developed countries under the Generalised System of Preferences (GSP) Scheme.

Mauritius' exports have been relying heavily on preferential access and have remained concentrated in few markets. From figure 2, one can note the striking importance of preferences for exports of locally manufactured products to the European market which accounted for over 70 percent of total exports in 2009.

It can also be noted that 'regional' exports and exports to 'other markets' remained negligible relative to the European Union suggesting that the export opportunities under these market destinations are yet to be fully exploited.

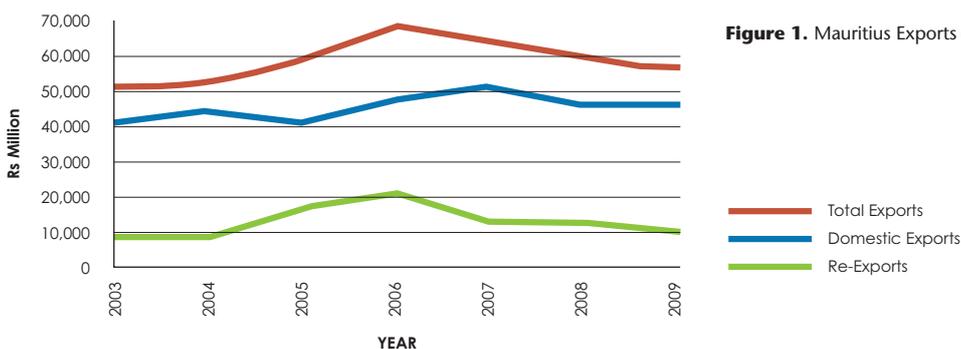


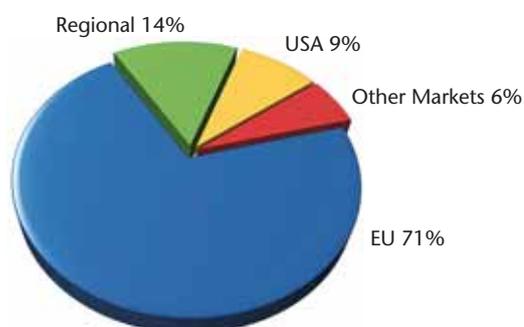
Figure 1. Mauritius Exports (2003-2009)

Source: Central Statistical Office

MAURITIUS MERCHANDISE EXPORTS: STRUCTURE AND TRENDS



Figure 2. Share of Mauritius Exports (2009)



EXPORTS TO THE EU

With the duty-free access obtained under the previous Lomé and Cotonou Agreements and now the EPA, Mauritius has been able to develop several sectors geared towards exports to the EU market such as garments, sugar, fish products and leather products. Exports under preferences to the European Union are now done under the Interim Economic Partnership Agreements (EPAs) signed with the European Union in August 2009. The EU remains the most important export market for Mauritius.

Table 1: Total Exports to main EU Markets 2003-2009 (Rs Million)

Countries	2003	2009	% Change 2003-2009	Main products exported in 2009
United Kingdom	15,915	15,171	-5%	T-shirts, cane sugar, preserved tuna, jerseys, trousers, shirts, live primates, leather articles, cane molasses
France	9,403	9,336	-1%	T-shirts, cane sugar, jewellery, shirts, trousers, preserved tuna, medical equipment, jerseys, handbags, medicaments
Italy	1,900	3,118	64%	Preserved tuna, trousers, cane sugar, jewellery, shirts, denim, communion wafers, t-shirts, jerseys
Spain	651	2,573	295%	Preserved tuna, live primates, shirts, blouses, jerseys, sunglasses, t-shirts, trousers
Reunion	1,489	2,330	56%	Metal tubes and pipes, t-shirts, aluminium doors and frames, printed books, trousers, fertilizers, carton boxes

Source: Central Statistical Office

During the period 2003-2009, exports of sugar and garments remained the main products exported to the EU with United Kingdom, France, Italy and Spain being the main EU destinations. Exports of preserved tuna to the UK, Italy and Spain have grown significantly while exports of garments to Reunion Island have also taken significant importance during that period (Table 1).

EXPORTS TO USA

Preferential market access to the USA has been made possible under the GSP Scheme and the African Growth and Opportunity Act (AGOA) which offers duty-free access to the US market for approximately 7,000 product tariff lines, including items such as apparel, footwear and a range of agricultural products.

Table 2: Total Exports to USA 2003-2009 (Rs Million)

Country	2003	2009	% Change 2003-2009	Main products exported in 2009
USA	8,772	4,656	-47%	Shirts, trousers, polished diamonds, live primates, preserved tuna, sunglasses, t-shirts, jewellery

Source: Central Statistical Office

Total exports to USA went down by 47 percent from 2003 to 2009 (Table 2). In 2009, Mauritius' exports to USA amounted to Rs 4.7 billion representing 9 percent of Mauritius total exports to the world. Currently, Mauritius is exporting products such as shirts, trousers, preserved tuna, polished diamonds, sunglasses and jewellery, amongst others. In 2009, over 70 percent of Mauritius' exports to the US consisted of textiles and clothing.



EXPORTS TO THE REGION

Preferential exports to the region are carried out mainly under the COMESA, SADC and IOC. Recent figures have demonstrated that trade in the regional market is becoming more and more important. Exports of locally manufactured products to the region have increased from a mere 5 percent in 2003 to reach 14 percent in 2009, partly due to the significant increase in the exports of garments under SADC to the South African market. In fact, exports of textiles and clothing to the South African market experienced a phenomenal increase from Rs 215 million in 2003 to reach Rs 2.1 billion in 2009.

Table 3: Total Exports to main Regional Markets 2003-2009 (Rs Million)

Countries	2003	2009	% change 2003-2009	Main products exported in 2009
Madagascar	3,184	3,606	13%	Animal feed, yarn, wheat flour, fabrics, soaps and detergents, metal tubes and pipes
South Africa	773	2,593	235%	T-shirts, trousers, shirts, jerseys, denim, prepared animal fodder, yarn, soaps and detergents,
Seychelles	270	922	241%	Wheat flour, carton boxes, iron bars, wooden furniture, paints, printed materials
Kenya	223	224	No Change	Wheat flour, tobacco, printed materials, sanitary towels, baby napkins, mineral waters
Comoros	127	104	-18%	Wheat flour, animal feed, printed materials, margarine, T-shirts, bed-linen

Source: Central Statistical Office

Exports to Seychelles have also increased significantly going up by 241 percent over the period 2003-2009 with products such as wheat flour, carton boxes, sanitary towels and baby napkins gaining considerable market share. The other main products exported to the region were animal feed, printed materials, soaps and detergents and mineral waters, amongst others (Table 3).

IMPORTANCE OF PREFERENTIAL MARKET ACCESS

Preferential market access has always been a key determinant of Mauritius export structure. This is due to the fact that Mauritius' exports are strongly concentrated in few locally manufactured products relying heavily on preferential treatment to gain access to foreign markets.

In 2009, the top 10 export market destinations represented more than 80 percent of total exports with UK and France accounting by far for the largest shares (Table 4).

Table 4: Top 10 Markets and Share of Total Exports (2003-2009)

No.	Destination	2003	2009	Trade Agreement
1	United Kingdom	31.20%	27.00%	EPA
2	France	18.40%	16.60%	EPA
3	United States	17.20%	8.30%	GSP/AGOA
4	Madagascar	6.20%	6.40%	SADC/COMESA/IOC
5	Italy	3.70%	5.50%	EPA
6	South Africa	1.50%	4.60%	SADC
7	Spain	1.30%	4.60%	EPA
8	Reunion	2.90%	4.10%	EPA
9	Belgium	1.80%	2.60%	EPA
10	Portugal	1.30%	2.50%	EPA
Top 10 markets / Total exports (%)		85.50%	82.20%	

Source: Central Statistical Office

Our island in the sky

We are proud to reveal the New Air Mauritius.
Our new cabin, new uniforms and new corporate identity affirm our new ambitions.
More than ever, to offer you a taste of our island high in the sky.
Now boarding at www.airmauritius.com



MAURITIUS MERCHANDISE EXPORTS: STRUCTURE AND TRENDS

Table 5: TOTAL EXPORTS -Top 10 Products locally manufactured 2003-2009 (Rs Million)

No.	HS Code	Description	2003	2009
1	610910	T-shirt, singlet and other vests, of cotton, knitted or crocheted	10,437	8,093
2	160414	Prepared or preserved tuna, skipjack and Atlantic bonito	1,994	6,735
3	170111	Raw cane sugar, in solid form, not flavoured or coloured	8,775	6,611
4	620520	Other men's/ boys shirts of cotton	2,632	3,416
5	620342	Men/boy trousers breech & shorts of cotton not knitted /crocheted	2,782	2,520
6	610990	T-shirts, singlet & other vests of other textile excl cotton, knitted/ crocheted	488	1,650
7	610510	Men's or boys' shirts of cotton, knitted or crocheted	746	1,105
8	620462	Women/girl trousers, bibs, shorts of cotton, not knitted/crocheted	2,786	1,053
9	710239	Non-industrial diamonds worked, but not mounted or set	1,046	962
10	010611	Live Primates	418	798
Top 10 Products / Total Exports (%)			63%	59%

Source: Central Statistical Office

The overwhelming importance of exports under preferences to only a few markets is striking. Moreover, one can note that Mauritius is heavily dependent on preferential treatment granted by its traditional partners given that it has at least one trade agreement with each of its top 10 destinations (Table 4).

Over the same period 2003-2009, Mauritius top 10 products exported comprised primarily of garments with cotton t-shirts being the main product category exported (Table 5).

Mauritius top ten products exported accounted for 59 percent of our total exports in 2009. The importance of preferential access for Mauritius can also be shown through the significant contraction in the exports of 'Women/girl trousers, bibs, shorts of cotton, not knitted/crocheted', partly explained by the removal of the 'third-country fabric' derogation in 2005 for the exports of garments to the USA.

As far as non-textiles products are concerned, one can note that exports from the seafood hub have been increasing over the period 2003-2009 experiencing around 238 percent growth in absolute terms. In fact, 'prepared or preserved tuna, skipjack and Atlantic bonito' has become the second most exported product category for Mauritius after T-shirts. It is important to stress on the fact that due to the reform of the EC Sugar regime, exports of raw sugar have decreased by 25 percent over the period 2003-2009.

CONCLUSION

Analysis of Mauritius' export figures over the period 2003-2009 indicates that exports have been following a general downward trend with significant decreases noted in the

exports to the US market. The European Union remained the main export market accounting for over 70 percent of total exports with garments, preserved tuna and sugar being the main products exported. Interesting improvements have been noted for export figures to countries in the region such as South Africa and Seychelles indicating a diversification of exports away from the traditional markets.

The advantages offered under the regional configuration represent an immense opportunities for Mauritius exporters to exploit these markets, but other destinations such as the emerging economies of India, Russia and China can proved to be interesting market destination as well.

The huge impact of exogenous factors on Mauritius merchandise trade during the period 2003-2009 indicates that the quest for other markets has become a more predominant issue than it has never been before. But exporting without preferences to other markets would mean exporting competitive products not only in terms of better pricing but also in terms of reducing production lead-time, speed up response time, venturing in product design and development, investing in product creativity and innovation and adopting the 'business-partners' relationship rather than the simple and outdated 'supplier-customer' relationship. The value addition to the product should be such that it outweighs the customer's burden of paying the customs duty.

Exploring the export opportunities and market potential that exist in other countries, and making the most out of them would not only reduce Mauritius' dependency on its traditional markets but will also help in diversifying the range of product exported, which will eventually reinforce Mauritius ability and capacity to resist external shocks.



Swan Group

Securing tomorrow today

Our Values

- Competitiveness
- Quality and security
- People focus
- Professionalism
- Customer oriented
- Knowledge



Swan Group



COMESA BUSINESS COUNCIL

THE REPOSITIONING OF THE INSTITUTION: A PRIORITY

Faeza Ibrahimsah – Manager (Communications and Promotion Division)

The COMESA Business Council is a member based private sector institution of the Common Market of Eastern and Southern Africa. It was established to play the key role platform for advocacy in the development, progress of the private sector in their respective economies. The CBC positions itself as the singular regional ambassador of the Private Sector and apex body of the Business Community.

The General Assembly of the COMESA Business Council was held on the 29 August 2010 in Manzini, Swaziland. The repositioning of the institution as well as the self-sustainability of the institution were among the issues raised at the meeting.

In his speech, outgoing President of the CBC, Mr. Said Omar Moussa, highlighted the CBC's main achievements. He said that these included the organization of the annual

COMESA Business Forums and related events as well as the COMESA Regional Trade Fairs. Strategic partnerships had also been forged. He added that the Board had also played a key role in preliminary negotiations for obtaining funds to support the establishment of the CBC Secretariat through the PACT II (Programme for Building African Capacity for Trade).

Moreover, the CBC felt that, in order to fulfill its mission, it must grow in a strong, effective and self-sustaining organization. The repositioning of the institution was also discussed. This includes an organizational structure and sourcing of funds to support operational management.

A Five-Year strategic plan was presented to Members of the General Assembly. The Plan has the following priority areas:- Advocacy, Business Services, Membership Development and Organizational Development.

RETOUR SUR NOS ÉCRANS DE 100% CHALLENGE : LE MAGAZINE TELEVISÉ PRODUIT PAR LA MCCI

L'émission de télévision "100% Challenge", produite par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maurice, revient sur nos écrans pour la saison 2010.

Le magazine 100% Challenge, diffusé pour la première fois en 2009, revêt un caractère pédagogique. L'émission, destinée au grand public, a pour objectif de valoriser le savoir-faire de l'entreprise, de mettre en avant son histoire, les hommes et les femmes qui y travaillent et ses produits.

Parrainage

Quatre entités se sont jointes à la CCI de Maurice pour cette aventure: Ireland Blyth Ltd., Taylor Smith Group, United Basalt Products Ltd. et l'Association of Mauritian Manufacturers qui a fédéré la participation d'une dizaine d'industriels.

Partenariat avec la Réunion

La saison 2010 connaît un nouvel élément: un échange d'images avec la Réunion. Des reportages sur des entreprises mauriciennes sont déjà diffusés depuis février 2010 sur Télé Réunion. En retour, des reportages de la Réunion sont repris dans 100% Challenge".



Lancement officiel de "100% Challenge", à la CCIM le 19 août 2010

Diffusion:

Dimanche sur MBC 3 à 17hrs30	Jeu sur MBC 1 à 20hrs10
24 octobre 2010	28 octobre 2010
21 novembre 2010	25 novembre 2010

L'émission est accessible sur le site internet de la MCCI: www.mcci.org/videos

ÉCOLES ZEP : LA CCIM RÉITÈRE SON ENGAGEMENT

Le Protocole d'Accord entre la CCIM et le Ministère de l'Éducation et des Ressources Humaines concernant les écoles ZEP (Zones d'Éducation Prioritaires) a été renouvelé pour la période 2010-2011. La cérémonie de signature a eu lieu le lundi 20 septembre 2010 au siège du Ministère à MITD House, Phoenix.

Lors de son discours, le Président de la CCIM, Monsieur Marday Venkatasamy, a réitéré l'engagement de l'institution à aider les élèves des écoles ZEP. Il a rappelé que cette collaboration lancée en 2004, vise à accroître le taux de réussite au niveau des examens du CPE dans les écoles des régions défavorisées. L'objectif est de donner la chance à chaque élève de progresser tout au long du cursus et d'achever un cycle d'études complet.

Le Président de la Chambre a également salué le travail effectué par les entreprises dans les écoles pour améliorer le bien-être des élèves, particulièrement ceux des zones défavorisées.

Il a toutefois fait ressortir que l'amélioration des opportunités offertes dans le cadre du système éducatif n'est pas une condition suffisante pour les personnes les plus démunies. Selon lui, il y a d'autres facteurs qui contribuent à la réussite scolaire et à l'épanouissement d'un être humain. Il préconise une approche plus holistique et plus élargie qui permettrait d'avoir un point de vue d'ensemble des problèmes majeurs qui doivent être traités.

Le Ministre de l'Éducation, l'Honorable V. Bunwaree, a félicité le secteur privé pour sa contribution dans les écoles des zones défavorisées. Il a exprimé le souhait que les entreprises du privé collaborent davantage au niveau de certains projets (culturels, sportifs, artistiques et techniques) afin que l'élève puisse s'épanouir pleinement.



Le Ministre Bunwaree (à droite) remettant au Président de la MCCI, Mon. M. Venkatasamy, un tableau peint par un élève du Candos Government School.

KFC
BOXMASTER
™ KFC

FULL OF LIFE! FULL OF TASTE!



Non contractual photo

CIRCUS

A toasted tortilla filled with a spicy chicken fillet, crunchy lettuce, diced tomatoes, a cheese slice, a delicious potato hashbrown... all wonderfully topped with a pepper mayo sauce.

it's finger lickin' good.





L'environnement, planté au cœur de nos priorités



En lançant GoGreen, le premier code de conduite de l'industrie de la peinture à Maurice, Mauvilac s'est engagé dans une logique de développement durable en proposant des peintures écologiquement responsables. Choix des matériaux, formulations, procédés et équipements de fabrication, traitement et recyclage des solvants et eaux usagées ; toutes les étapes de la production ont été repensées afin de minimiser au maximum l'impact sur l'environnement et d'offrir protection et confort à l'utilisateur.

Avec une gamme complète de peintures arborant le label GoGreen, Mauvilac est aujourd'hui prêt, à vos côtés, à relever les défis des bâtiments et maisons écologiques de demain.



CRÉATEUR DE BEAUTÉ